



ASSOCIATION
DES VENEURS



CLUB DU
CHIEN
D'ORDRE

POUVOIR DE REPRESENTATION

AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES
DE L'ASSOCIATION DES VENEURS ET DU CLUB DU CHIEN D'ORDRE
DU SAMEDI 13 MAI 2023

Je soussigné(e),.....

demeurant.....

donne par la présente pouvoir à (*) : M. Mme

à l'effet de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire de l'Association des Veneurs et du Club du Chien d'Ordre qui se tiendront le samedi 13 mai 2023 au Grand Parquet de Fontainebleau (Seine-et-Marne) et de prendre part en mon nom et pour mon compte aux délibérations et aux votes.

Fait àle.....
(signature précédée de la mention " bon pour pouvoir ")

Pour mémoire :

Extrait des statuts de l'Association des Veneurs

Article 15 :

« Chaque membre a droit à une voix.

Le vote par procuration est admis, chaque membre ne pouvant recevoir plus de 50 pouvoirs. Les pouvoirs en blanc sont attribués de droit au Président. »

Veillez vérifier préalablement auprès de la personne à laquelle vous souhaitez donner un pouvoir qu'elle n'a pas déjà 50 pouvoirs et qu'elle est à jour de ses cotisations.

Le pouvoir doit être renvoyé à

venerie@venerie.fr

**ou à Association des Veneurs - 79, rue des Archives - 75003 Paris
avant le 5 mai 2023**